



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN

Avis spécial vous est, par les présentes, donné par Joëlle Vadeboncoeur-Harrison, directrice générale adjointe, qu'une séance extraordinaire sera tenue le vendredi 25 août 2023 à 19 h 30 au 411 rue Garneau et qu'il sera pris en considération les sujets suivants

PROJET D'ORDRE DU JOUR SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 AOÛT 2023 à 19 h 30

1 ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Nomination d'une greffière-trésorière adjointe

2 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 2.1 Adoption du règlement #2023-399 concernant les usages conditionnels afin de régir et encadrer les usages de résidence de tourisme
- 2.2 Adoption du règlement #2023-347-06 modifiant le règlement de zonage afin notamment de régir les usages de résidence de tourisme
- 3 Période de questions
- 4 Levée de l'assemblée

Donné à Notre-Dame de Montauban
Ce 22^e jour d'août 2023,

Joëlle Vadeboncoeur-Harrison
Directrice générale adjointe